



# RAPPORT ANNUEL 2019

**ORGANISATION  
MONDIALE  
CONTRE  
LA TORTURE**

*L'OMCT travaille avec environ 200 organisations membres – qui constituent son Réseau SOS-Torture – pour mettre fin à la torture et aux mauvais traitements, lutter contre l'impunité et protéger les défenseurs des droits humains à travers le monde.*

*Ensemble, nous formons le plus grand groupe mondial qui se bat activement contre la torture dans plus de 90 pays. En aidant les gens sur place à se faire entendre, nous soutenons nos partenaires clés sur le terrain et offrons une aide directe aux victimes.*

*L'OMCT est une organisation non gouvernementale (ONG) internationale, indépendante, apolitique et non confessionnelle, fondée à Genève en 1985. Son secrétariat international est basé en Suisse et elle dispose de bureaux à Bruxelles et Tunis. L'OMCT est membre du Mécanisme européen de protection des défenseurs des droits humains en danger et jouit du statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC).*

**LE MOT DE LA PRÉSIDENTE**  
4

**LE MOT DU SECRÉTAIRE  
GÉNÉRAL**  
5

**VICTIMES DE TORTURE :  
UNE RÉPONSE URGENTE  
UNIQUE**  
6

**FAIRE DE L'INTERDICTION  
UNIVERSELLE DE LA TORTURE  
UNE RÉALITÉ**  
8

**ENFANTS ET TORTURE :  
PROTÉGER LES PLUS  
VULNÉRABLES**  
12

**2019 EN UN COUP D'ŒIL**  
14

**DÉFENSEURS DES DROITS  
HUMAINS : PROTÉGER CEUX  
QUI SE METTENT EN DANGER**  
16

**UN RÉSEAU GRANDISSANT**  
18

**DANS LES MÉDIAS**  
19

**UNE VOIX MONDIALE POUR  
METTRE FIN À LA TORTURE**  
20

**NOS DONATEURS**  
22

**SITUATION FINANCIÈRE**  
23

**GOVERNANCE**  
24

**ÉQUIPE**  
25

**UNE SOIRÉE MÉMORABLE**  
26

**DÉCIDÉMENT,  
NOUS NE SOMMES PAS  
EN MEILLEURE SANTÉ  
QUE LES PERSONNES  
LES PLUS NÉGLIGÉES.**

# ÉCLAIRER UN CHEMIN INCERTAIN

→ Manifestation  
pacifique à Upla (Chili),  
novembre 2019.

© Arthur Dressler.

4

Nous n'avons jamais vécu des temps aussi troublés. Écrire en étant confinée dans ma maison de Lahore n'est pas nouveau : j'ai connu l'assignation à résidence et mon pays, le Pakistan, connaît bien les états d'urgence. Mais le confinement s'étend aujourd'hui aux quatre coins du globe et pourrait devenir une nouvelle normalité récurrente. La pandémie compromet les moyens de subsistance et exacerbe toutes les inégalités et les injustices. Les autocrates et les populistes l'invoquent pour réduire au silence toute dissidence, arrêter les défenseurs des droits humains et promouvoir des programmes autoritaires. Leurs forces de sécurité ont recours à la violence indiscriminée et à la torture sous prétexte de faire appliquer les mesures de confinement. Tout cela déchire le tissu social de plusieurs manières que nous commençons seulement à comprendre.

Dans le même temps, le virus met en lumière l'invisible : les groupes marginalisés tels que les prisonniers, les réfugiés qui vivent dans des camps sordides et surpeuplés, les travailleurs migrants, les pauvres oubliés des bidonvilles et des favelas. Nous découvrons soudain que notre état de santé n'est pas meilleur que celui des membres les plus faibles de nos sociétés, que nous ignorons l'invisible à nos risques et périls.

Et quoi de plus invisible que la torture ? La torture empoisonne les lieux de détention, entre autres. Le monde en prend désormais

conscience, tandis que la surpopulation fréquente et le manque de produits et d'installations d'hygiène de base – ce qui, en soi, constitue des mauvais traitements et peut équivaloir à de la torture – font de ces endroits des incubateurs parfaits pour le coronavirus. Les pays se rendent compte que ce dernier ne menace pas seulement les prisonniers, mais aussi le personnel pénitentiaire et la société dans son ensemble, car les virus se moquent bien des murs de prison. Décidément, nous ne sommes pas en meilleure santé que les personnes les plus négligées.

Dans ce rapport, vous apprendrez comment l'OMCT et son Réseau SOS-Torture, fort de 200 organisations, ont agi de concert l'année dernière – comme ils le font depuis 1985 – pour adoucir les conditions de vie dans les prisons et les lieux de détention pour mineurs, faire reculer la torture et d'autres formes de violence, et pousser les gouvernements à améliorer la législation et sa mise en œuvre. Cette expérience solide et de longue durée se révèle aujourd'hui cruciale : tandis que les autorités pénitentiaires peinent à combattre une menace d'une ampleur sans précédent, elles pourraient, pour une fois, être ouvertes aux solutions concrètes que nous proposons. Les progrès réalisés aujourd'hui pourraient subsister, même lorsque le danger imminent aura disparu.

Je me permets d'insister : une époque comme celle-ci prouve une fois de plus

que notre travail n'est pas « une bonne chose », il est essentiel. Je le vois dans la protection offerte par le refuge pour femmes dont mon équipe s'occupe, tandis que les violences domestiques explosent pendant le confinement. Je le vois dans les réseaux solidaires que les défenseurs des droits humains établissent de la Colombie à l'Inde en passant par les Philippines, et dans leurs actions en faveur des personnes les plus touchées par les retombées de la pandémie.

Nous parlons beaucoup de pertinence ces jours-ci. Parmi nos façons de travailler, de réfléchir et de vivre ensemble, lesquelles seront encore valides dans cet avenir fragile ? Je suis convaincue que notre travail collectif est et sera encore plus pertinent que jamais alors que nos communautés ont besoin de guérir, physiquement et socialement. Ensemble, nous continuerons d'éclairer le chemin incertain qui se dresse devant nous.

**Hina Jilani**

Présidente de l'OMCT





→ Membres du groupe d'intervention judiciaire Amérique latine durant une pause lors de leur première réunion au Chiapas (Mexique).  
© Helena Sola/OMCT

**NOUS N'AVONS  
PAS D'AUTRE  
CHOIX QUE  
DE REDOUBLER  
D'EFFORTS.**

# TIRER PLEINEMENT PARTI DE LA FORCE DE NOTRE RÉSEAU

5

Le premier adjectif qui me vient à l'esprit quand je repense à 2019 est « turbulent ».

Des mouvements de contestation publique ont éclaté sur les différents continents, entraînant des millions de gens dans les rues d'Alger, La Paz, Quito, Bagdad, Beyrouth, Barcelone, ou encore Hong Kong et Santiago. La liste se poursuit. Les causes profondes variaient mais il est bien possible qu'il y ait eu en commun le sentiment d'être « laissé de côté », aussi bien économiquement et politiquement que culturellement.

Ces soulèvements à travers la planète avaient aussi autre chose en commun : ils ont été réprimés avec une violence disproportionnée, voire par des actes de torture. Des dizaines de manifestants ont été délibérément rendus aveugles au Chili, des dirigeants communautaires ont été assassinés en Colombie, des centaines – voire des milliers – de personnes ont été arbitrairement arrêtées, violentées ou condamnées à mort, ou ont disparu, en Iran, en Irak et en Inde. Des membres ou partenaires de notre Réseau SOS-Torture ont directement subi cette brutalité.

Face à des violences cautionnées par l'État qui corrompent les institutions et entravent le développement, nous n'avons pas d'autre choix que de redoubler d'efforts. C'est ce que nous avons fait l'année dernière, en collaborant avec nos partenaires de confiance, pour mettre en place un filet de

sécurité solide pour les victimes, documenter les violences, offrir des solutions innovantes et réclamer collectivement justice dans des affaires emblématiques de torture.

C'est pourquoi le second adjectif qui définit notre travail en 2019 est « prometteur ».

Nous avons lancé une série d'initiatives nouvelles qui permettent d'amener des membres du Réseau SOS-Torture sur les nouveaux – et certains des anciens – avant-postes contre la torture. Dès février, nous avons créé cinq groupes de travail : l'un étudie la torture dans le contexte de la lutte contre le terrorisme, trois se penchent sur l'impunité des auteurs de torture en Afrique, en Asie et en Amérique latine, respectivement, et le dernier explore les liens cachés mais étroits entre torture et migration. Ces activités en cours puisent dans l'expérience collective des participants, qui viennent des régions concernées et ont une compréhension directe et approfondie de ces sujets brûlants et de leurs enjeux.

Nous avons continué d'étayer un argumentaire de défense en faveur des victimes de torture et de l'état de droit, et nous avons collectivement enquêté sur les violences faites aux détenus mineurs – notamment au Bénin, au Brésil et aux Philippines – et les violences policières infligées aux manifestants, comme lors d'une mission internationale très médiatisée au Chili. Avec nos partenaires locaux, nous avons contribué à améliorer

significativement les conditions de détention au Togo et en République démocratique du Congo. Nous avons contribué à mettre en avant la torture endémique au Mexique et au Bangladesh, et nous avons recueilli des informations sur les conditions de vie atroces dans les camps de migrants et de réfugiés en Grèce. Nous avons aidé des victimes de torture à commencer une nouvelle vie et sonné l'alerte pour des centaines de défenseurs des droits humains en danger.

Notre structure est légère. La réelle force de l'OMCT vient du travail réalisé avec nos partenaires et donateurs de confiance pour faire la différence. Nous vous invitons, lecteur ou lectrice de ce rapport, à rejoindre notre mission et à contribuer à construire la route vers une société libérée de la peur, plus égalitaire et plus juste.

**Gerald Staberock**  
Secrétaire général



**Au Mexique**, le risque de torture s'élève à 86 % en cas d'arrestation par l'armée.

**En Russie**, un citoyen sur 10 a signalé avoir subi des actes de torture aux mains de la police.

# VICTIMES DE LA TORTURE : UNE RÉPONSE URGENTE UNIQUE

*Combien y a-t-il eu de victimes de torture l'année dernière dans le monde ? Personne ne sait vraiment. La torture est un crime de l'ombre, enfermé dans des chambres secrètes, caché du public. Les pays autoritaires l'utilisent pour instiller la peur et contrer l'opposition. C'est le vilain secret commun des postes de police et des prisons, un outil qui sert à soutenir des aveux, de l'argent ou les deux, à humilier et punir les personnes qui n'ont pas la même origine ethnique, religion, couleur politique ou orientation sexuelle. Le plus souvent, les victimes sont pauvres et marginalisées, et ne parviennent pas à se faire entendre. Lors de conflits, la torture prolifère tel un cancer. Arme préférée des autocrates, elle a également cours, bien que plus rarement, dans les régimes démocratiques.*

6

Malgré l'absence de statistiques précises, nous savons, d'après des témoignages directs, que le nombre de victimes est très élevé et que la majorité d'entre elles n'obtiennent pas l'aide nécessaire – examen médical, y compris psychologique, et aide sociale de toute urgence, possibilité d'aller se réfugier à l'étranger – et encore moins justice pour le crime dont elles ont fait l'objet. La plupart d'entre elles ignorent l'existence de centres qui fournissent des soins spécialisés, ou n'ont pas les moyens financiers d'y accéder.

Le Fonds d'assistance d'urgence aux victimes de la torture de l'OMCT, créé en 1986, est le seul au niveau international à offrir une aide directe et rapide aux femmes, enfants et hommes qui ont subi des actes de torture, ainsi qu'à leur famille. Les victimes peuvent contacter l'OMCT directement ou être envoyées par des organisations locales – souvent des membres et des partenaires de notre Réseau SOS-Torture – qui n'ont pas les ressources pour réagir. Chaque cas est examiné, vérifié et suivi en collaboration avec nos partenaires locaux.

Ce programme privilégie une approche holistique qui comprend :

- **une assistance médicale** – aide au rétablissement physique et/ou psychologique des victimes ;
- **une assistance sociale** – accompagnement visant à répondre aux besoins primordiaux des victimes et de leur famille pour survivre et se réintégrer socialement ;
- **une assistance juridique** – soutien pour réclamer justice et réparation pour le préjudice subi et/ou garantir une défense équitable devant un tribunal, faire reconnaître officiellement la torture subie, ou engager des poursuites contre les responsables.

Lorsque les voies de recours juridiques nationales sont épuisées, l'OMCT peut proposer son expertise et son soutien à des avocats ou des partenaires locaux pour saisir des tribunaux ou comités régionaux et internationaux des droits humains – Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples, Cour interaméricaine des droits de l'Homme, Cour européenne des droits de l'homme, Comité des Nations unies contre la torture, Comité des droits de l'Homme – afin d'obtenir justice.

## NOTRE TRAVAIL EN 2019

En 2019, l'OMCT a fourni une assistance médicale, juridique et sociale à 307 victimes de torture dans 15 pays au travers de son Fonds.

**En Tunisie**, le bureau de l'Organisation a offert une aide directe à 83 personnes – 52 victimes directes et 31 membres de leur famille – par le biais de ses centres SANAD à Kef et Sfax. La majorité des victimes étaient des hommes de moins de 35 ans qui venaient le plus souvent de milieux pauvres. Cette population est particulièrement exposée au risque de subir des actes de torture et des mauvais traitements en cas d'arrestation et de placement en détention. Plus de la moitié des victimes ont fait l'objet de violences dans des postes de police ou aux mains de la Garde nationale, et plus d'une sur cinq s'est vu infliger de tels actes à leur domicile, ce qui a traumatisé les membres de leur famille, dont des enfants. Depuis leur création en 2013, les centres SANAD ont apporté une assistance juridique, psychologique, sociale et médicale à 327 victimes et 148 membres de leurs familles. Le personnel élabore un programme personnalisé en fonction des besoins de chaque victime et travaille avec des avocats, des psychologues, des médecins, des travailleurs sociaux de l'administration publique, et des organisations de la société civile, tous spécialisés dans ce domaine.

**Au Bangladesh, l'insistance sur les aveux rend la torture monnaie courante avant les procès et les juges ignorent les marques évidentes de tels actes sur les accusés.**

**Le gouvernement syrien a torturé à mort plus de 14 000 personnes depuis 2011, d'après le rapport d'une ONG.**



→ Gonzalo Evangelista de Xumek remet le camion-cantine à pizza à Verónica Rodríguez, la partenaire de Willy, ici avec leurs enfants. ©Xumek

La quête de justice est une composante importante d'un processus de guérison complet. En 2019, SANAD a accompagné 51 victimes tout au long de la procédure judiciaire, depuis le dépôt de la plainte jusqu'au procès de leurs agresseurs. Certaines actions en justice stratégiques sont également menées en tant que composantes d'un travail de plaidoyer qui vise aussi bien à modifier les pratiques que le cadre juridique relatif à la torture.

Plus d'informations sur l'OMCT Tunisie sur <https://omct-tunisie.org/>.

## **UNE NOUVELLE CARRIÈRE POUR WILLY, TORTURÉ À L'ÂGE DE 18 ANS**

→ Voir ci-dessus

Willy venait d'avoir 18 ans quand un tribunal de Mendoza, en Argentine, l'a condamné à 16 mois de prison pour possession de stupéfiants. Vers le terme de sa peine en 2011, une source anonyme a envoyé un téléphone portable à Xumek, organisation locale de défense des droits humains et membre du réseau de l'OMCT. Sur ce téléphone, plusieurs vidéos montraient le jeune homme au sol, menotté, tandis que cinq gardiens le frappaient, lui donnaient des coups de pied, l'insultaient et l'humiliaient.

Xumek a saisi la justice sans attendre, mais ce n'est qu'en septembre 2019 que six gardiens ont été condamnés à 10 ans de prison pour actes de torture. Le tribunal a également appelé les autorités locales à veiller à ce qu'un mécanisme indépendant forme les forces de sécurité pour garantir leur respect du droit relatif aux droits humains, et à allouer plus de ressources financières et humaines à cette fin.

Ce jugement a eu un effet cathartique pour Willy, qui venait d'un milieu très pauvre et qui avait passé davantage de temps en prison entre-temps. Âgé alors de 28 ans, marié et père d'un fils de trois ans, il souhaitait recommencer à zéro. Grâce au soutien de l'OMCT au travers de son Fonds d'assistance, il a pu acheter un camion de pizza et réaliser un vieux rêve : vendre des pizzas dans les rues de Mendoza.

## **AÏCHA\* : SURMONTER LE TRAUMATISME**

Le 29 juillet 2019, Sami\* est mort dans une prison du sud de la Tunisie, 12 jours après son arrestation. La semaine précédente, il avait indiqué à sa femme Aïcha être victime de mauvais traitements et de conditions de détention inhumaines. À 37 ans, Aïcha s'est retrouvée sans rien, avec quatre enfants à nourrir. Son fils de 11 ans a abandonné l'école pour chercher du travail. Ses filles aînées ont montré des symptômes de dépression et sa

filles de 15 ans a même tenté de se suicider. Par manque de ressources, il lui était impossible d'engager un avocat et de poursuivre les autorités en justice pour la mort de Sami, survenue dans des circonstances troubles.

Un appel à l'aide lancé sur Facebook a poussé SANAD, le programme d'assistance directe de l'OMCT en Tunisie, à agir. Grâce au partenariat entre l'OMCT et le ministère des Affaires sociales, cette famille a pu obtenir une aide financière mensuelle et les aînées ont commencé une formation professionnelle, les frais liés à leur éducation étant pris en charge. D'autres interventions auprès des autorités régionales concernées ont permis au fils d'Aïcha de retourner à l'école et de bénéficier d'un soutien pédopsychiatrique, tandis que la plus jeune de la fratrie, âgée de cinq ans, a pu être admise dans une crèche publique.

En outre, un avocat du réseau de l'OMCT a fourni une assistance juridique pour connaître la vérité sur la mort de Sami et obtenir justice. Aïcha et ses quatre enfants ont également reçu un accompagnement psychologique plus que nécessaire pour surmonter le traumatisme causé par le décès de Sami et commencer à reconstruire leurs vies. ■

\*Prénoms modifiés.

# FAIRE DE L'INTERDICTION UNIVERSELLE DE LA TORTURE, UNE RÉALITÉ

8

*La torture et autres peines et traitements cruels, inhumains et dégradants demeurent obstinément un phénomène courant dans toutes les régions du monde, malgré plusieurs ratifications en 2018 et 2019 de la Convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, dont 169 pays font aujourd'hui partie.*

Bien que l'ampleur, les caractéristiques et la fréquence de la torture et des mauvais traitements varient d'un pays à un autre, le cœur du problème – auquel l'OMCT et son Réseau SOS-Torture s'attaquent – reste bien ancré en raison de plusieurs facteurs clés :

- les faibles niveaux de **respect** de la Convention et de **reddition de comptes** pour les actes de torture ;
- la fréquence accrue de la torture dans le cadre des politiques relatives à la migration et à la lutte contre la drogue et le terrorisme, qui représente un **défi relativement nouveau** ;
- des difficultés antérieures et à **plus long terme** quant à l'éradication de la torture – impunité pour les forces de sécurité, corruption, pauvreté, inégalités, marginalisation et discrimination, y compris liée au genre – qui n'ont pas diminué.

Depuis quelques années, on assiste à une remise en cause nouvelle des droits humains, y compris de l'interdiction absolue de la torture, tandis que la société civile et les défenseurs des droits humains

doivent désormais intervenir dans des environnements de plus en plus fragiles, où les États multiplient les obstacles à la défense saine de nos droits communs. Dans ces régions qui se ferment, un organe international et indépendant anti-torture comme le Comité des Nations unies contre la torture (CAT) est plus important que jamais pour confirmer les inquiétudes de la société civile et des victimes de torture.

Afin de tirer des conclusions et d'adopter des recommandations pertinentes, les experts du Comité ont besoin que les organisations de la société civile (OSC) présentent des rapports sur la réalité de la torture dans leurs contextes respectifs. L'année dernière, l'OMCT a continué de coordonner les activités de ces organisations lors des examens de pays réalisés par le Comité, mission essentielle qu'elle mène depuis 2014, et de soutenir ses partenaires par la suite, tandis qu'ils œuvrent à sensibiliser la population locale et pousser leurs autorités à mettre en œuvre les recommandations du Comité.

## LE RÉSEAU SUR LES FRONTS ACTUELS DE LUTTE CONTRE LA TORTURE

Afin de relever les défis, nouveaux et plus anciens, l'OMCT et les membres de son Réseau SOS-Torture ont conjugué leurs efforts en 2019 et créé trois groupes régionaux chargés de combattre l'impunité pour les actes de torture, ainsi que deux groupes de travail sur la torture, le premier dans le cadre des politiques de lutte contre le terrorisme, le second dans le contexte des routes migratoires.

## AFFRONTER L'IMPUNITÉ, UNE AFFAIRE APRÈS L'AUTRE

Au Mexique, sur 8 335 enquêtes pour torture ouvertes par un bureau spécialisé du procureur, seules 17 ont donné lieu à des poursuites. Aux Philippines, une condamnation a été prononcée dans une seule affaire – sur au moins 8 663, voire bien plus – d'homicide extrajudiciaire commis par les forces de sécurité. Parmi les nombreuses raisons qui expliquent la prévalence de la torture, l'impunité est la première : quand les auteurs d'un crime ne sont presque jamais punis, il n'est pas étonnant que ce crime perdure. Cela est d'autant plus grave que les victimes sont souvent les membres les plus vulnérables de la société – femmes, minorités religieuses, populations

Soutien direct à **80 ONG** participant aux trois sessions du CAT.

Près de **200 recommandations** de l'OMCT et de ses partenaires adoptées par le CAT.

**9 rapports** sur des pays soumis au CAT par l'OMCT et ses partenaires locaux.

**8 missions de plaidoyer et d'établissement des faits et sessions de formation** en Afrique, en Asie, en Amérique latine, en Europe/ Communauté des États indépendants, et au Moyen-Orient et Afrique du Nord.



→ Commémoration des victimes du Hogar Seguro, Guatemala City.  
© Teresa Fernández Parades/OMCT

indigènes, enfants, personnes pauvres et marginalisées – dont la voix n'est pas écoutée.

C'est pourquoi l'OMCT a lancé trois groupes d'action judiciaire en Afrique, en Asie et en Amérique latine, qui rassemblent plus de 45 membres et partenaires de son réseau dans le but d'élaborer des stratégies innovantes et de soumettre des affaires emblématiques à des tribunaux nationaux/régionaux sur une période de trois ans. Au printemps, les participants se sont réunis dans chaque région pour partager leurs expériences et suivre une formation pour apprendre à bien documenter et investiguer les actes de torture, connaître les bonnes pratiques de protection contre les représailles, éviter tout nouveau traumatisme chez les victimes, et appliquer des stratégies de communication, entre autres. Les membres ont continué et continueront d'échanger et de se soutenir mutuellement, tout en cherchant activement à obtenir justice dans plusieurs affaires, notamment en Argentine, au Salvador, au Mexique et au Togo. Le Groupe d'intervention judiciaire Afrique a aidé le CACIT – membre togolais du réseau – à soumettre une affaire à la Cour de justice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, concernant une Togolaise torturée par la police lors de la répression violente des manifestations en 2017, sans qu'aucune enquête n'ait été ouverte par les autorités.

Dans la même lignée, le **bureau tunisien de l'OMCT** a poursuivi son action essentielle dans sept affaires emblématiques de torture, examinées par des cours pénales spécialisées depuis mai 2018 dans le cadre du processus de justice transitionnelle portant sur de graves violations des droits humains commises entre 1956 et 2013. Ces affaires sont d'une importance majeure car l'issue marquera clairement la transition démocratique et la consolidation de l'état de droit dans ce pays. Outre son rôle de partie civile en soutien aux victimes et à leurs familles dans ces procédures, l'OMCT collabore aussi avec d'autres organisations de la société civile sur un plaidoyer à long terme pour éliminer les obstacles qui entravent le processus de justice transitionnelle depuis 2014.

### **GUATEMALA : EN QUÊTE DE JUSTICE POUR LA MORT DE DIZAINES D'ADOLESCENTES**

→ Voir ci-dessus

En mars 2017, la mort de 41 adolescentes dans un foyer pour jeunes à risque géré par le gouvernement, à la périphérie de Guatemala City, a fait les gros titres de la presse internationale. Après avoir tenté d'échapper à des violences systématiques, dont des pratiques d'exploitation sexuelle, ces jeunes filles avaient été battues et enfermées toute la nuit dans une pièce

minuscule, sans nourriture ni eau, et sans accès à des sanitaires. Lorsque certaines d'entre elles ont mis le feu à un matelas dans l'espoir que quelqu'un ouvre la porte, les policiers n'ont pas bougé tandis qu'un incendie faisait rage dans une pièce fermée et que les filles appelaient à l'aide.

L'affaire Hogar Seguro (« lieu sûr ») Virgen de la Asunción est célèbre au Guatemala et ailleurs, pour de mauvaises raisons. La procédure judiciaire est interrompue, et les victimes et leurs familles n'ont reçu aucune assistance publique ou indemnisation. Pire encore, en octobre, les tribunaux guatémaltèques ont ouvert une enquête sur les 15 survivantes, dont la majorité est défigurée, pour avoir déclenché l'incendie. Aucune n'a été entendue comme témoin par un tribunal dans cette affaire.

Le Groupe d'intervention judiciaire Amérique latine créé par l'OMCT collabore avec ses membres guatémaltèques pour obtenir justice pour les victimes et leurs familles, issues des milieux les plus pauvres de la société. Cette mission est d'autant plus urgente que 5 000 autres jeunes sont en danger dans les mal nommés « lieux sûrs » du Guatemala.

## **POLITIQUES DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET TORTURE**

Depuis plusieurs années maintenant, les États profitent de la lutte parfaitement légitime contre le terrorisme pour rétablir la torture, cibler les dissidents, voire même des défenseurs pacifiques des droits humains, parfois en surfant sur la vague d'un soutien populaire mû par la peur de subir les mêmes bombardements à l'aveugle et autres attaques qui ont tué et mutilé des civils à travers le monde. Dans beaucoup trop d'endroits, la sécurité publique est devenue un bélier utilisé pour renverser nos droits fondamentaux communs, en particulier l'interdiction de la torture.

En réponse à ces politiques qui nous mettent tous et toutes en danger, l'OMCT a lancé une plateforme qui regroupe 17 membres du Réseau SOS-Torture, forts d'une expérience de lutte contre la torture dans des environnements marqués par la violence terroriste et une radicalisation brutale croissante. Cet outil leur permet d'échanger activement les données recueillies directement sur le terrain, de rédiger des politiques, de diffuser des déclarations conjointes, de définir des stratégies de réponse au terrorisme qui rejettent la torture, et de collaborer avec des experts des Nations unies et d'autres entités sur ce sujet. Deux réunions physiques se sont tenues en 2019, à Tunis et Genève.

## **TUNISIE : PIÉGÉS DANS UN CAUCHEMAR ADMINISTRATIF**

En décembre, le bureau tunisien de l'OMCT a publié un rapport sans précédent sur les Tunisiens – probablement des dizaines de milliers – recensés et soumis à des mesures répressives par le gouvernement dans le cadre de sa politique de prévention du terrorisme. Le rapport *Être S* associe analyse juridique et témoignages pour dresser le tableau kafkaïen d'un système de surveillance où le port du voile intégral ou une altercation avec la police peut suffire à recevoir l'étiquette « S » tant redoutée. Le problème est que personne n'en connaît vraiment les raisons car cette mesure administrative n'est pas officiellement communiquée aux personnes concernées, qui s'en rendent compte quand on les empêche de voyager, quand on vient fouiller leur domicile et quand la police les harcèle. En outre, ces mesures arbitraires ne sont pas limitées dans le temps. Selon une des personnes interrogées pour le rapport : « C'est comme être soumis à une sentence prononcée par personne mais appliquée par tout le monde. »

Les conséquences comprennent la perte d'emploi et de logement, l'isolement social – y compris pour les enfants des fichés –, la dépression, voire la tentative de suicide.

L'OMCT a ouvert un dialogue avec les autorités pour trouver des moyens d'aligner les mesures justifiées de lutte contre le terrorisme sur le respect de l'état de droit.

Le lendemain de la publication du rapport, notre bureau tunisien, ses partenaires de l'Alliance civique pour la sécurité et les libertés et la Commission nationale de lutte contre le terrorisme ont organisé le tout premier *Congrès national sur les stratégies de prévention de l'extrémisme violent en Tunisie*. Plusieurs recommandations concernant un plan d'action ouvert ont été formulées à l'issue de cet événement, faisant écho à un document similaire publié par les Nations unies en mars 2016.

## **GROS PLAN SUR LA TORTURE ET LA MIGRATION EN AFRIQUE**

Si la mort tragique de migrants dans la Méditerranée est bien connue, les moteurs de cet exode et les violations des droits humains associées – notamment le lien entre migration et torture – n'attirent pas assez l'attention. La torture peut à la fois être l'une des causes de la migration clandestine forcée et l'un des pires crimes que les migrants peuvent subir lors de la traversée de divers pays africains dans l'espoir de rejoindre l'Europe. C'est pourquoi l'OMCT a lancé une nouvelle initiative pour renforcer la protection contre la torture le long des routes migratoires. Douze organisations de différentes régions d'Afrique et du sud de l'Europe, qui travaillent avec des migrants victimes de torture, se sont réunies pour la première fois en décembre. Ce groupe a entrepris un ambitieux projet de recherche collective pour documenter la torture le long des routes migratoires en Afrique, donner la parole aux victimes et mettre en place nos stratégies de protection.

## **ŒUVRER POUR METTRE FIN À LA TORTURE EN DÉTENTION**

→ Voir page suivante

Les actes de torture peuvent être commis n'importe où, mais on estime qu'ils sont plus fréquents dans les lieux de détention tels que les postes de police et les prisons. Résoudre artificiellement une affaire et obtenir une promotion en soutirant des aveux et en fabriquant des éléments de preuve, extorquer des pots-de-vin ou répandre la peur pour renforcer le pouvoir politique font partie des raisons qui peuvent motiver la torture. Les prisons sont le lieu d'un ensemble d'actes de torture commis par le personnel de sécurité et de conditions de détention qui peuvent équivaloir à de la torture et des mauvais traitements : surpopulation pouvant dépasser 500 %, saleté des locaux, manque de nourriture, manque d'accès à des soins de santé appropriés pour les prisonniers gravement malades, etc.

# **LES ACTES DE TORTURE SONT PLUS FRÉQUENTS DANS LES POSTES DE POLICE ET LES PRISONS.**

En collaboration avec les membres de son réseau, l'OMCT œuvre à mettre fin à la torture dans les lieux de privation de liberté et, plus généralement, améliorer les conditions de détention, le plus souvent au travers d'une coopération avec les Mécanismes nationaux de prévention (MNP), organes locaux indépendants dont la mission est précisément d'éviter la torture en détention, y compris en effectuant des visites à l'improviste. L'année dernière, l'OMCT a réalisé des missions au Bénin, au Togo, au Brésil et au Honduras, au cours desquelles elle s'est rendue dans des prisons – y compris pour mineurs –, a organisé des formations pour les MNP, et s'est entretenue avec les autorités.

**En Tunisie**, l'OMCT soutient l'Instance nationale pour la prévention de la torture (INPT) depuis son inauguration en 2016, notamment en renforçant les capacités de son personnel avec l'aide d'experts nationaux et internationaux, ce qui a permis la rédaction de manuels portant sur les visites en prison et les procédures d'investigation sur les affaires de torture. L'Organisation a contribué à des réunions de coordination entre l'INPT et l'administration publique tunisienne, et animé une série d'ateliers pour promouvoir la coopération avec la société civile dans l'ensemble du pays et fixer des normes relatives au travail avec les groupes vulnérables tels que les femmes, les enfants, les personnes âgées, les membres de la communauté LGBTQ+, les migrants et les personnes handicapées. Notre bureau tunisien a également collaboré avec la Ligue tunisienne pour la citoyenneté et l'INPT pour former de jeunes militants à devenir des « ambassadeurs contre la torture » en utilisant des stratégies de campagne novatrices pour sensibiliser leurs communautés.

Plus d'informations sur la Tunisie sur <https://omct-tunisie.org/>.

**Les rapports et le plaidoyer communs** devant le Comité contre la torture lors des examens de pays ont poussé la République démocratique du Congo à ordonner la fermeture des centres de détention secrète – où la torture était monnaie courante –, le Togo à créer son propre MNP, et le Niger à adopter en décembre un projet de loi qui érige la torture en infraction, seulement deux semaines après que le Comité a recommandé cette étape essentielle. En octobre, le Pakistan a soumis au parlement un projet de loi faisant de la torture une infraction pénale, là encore après une recommandation du Comité formulée deux ans auparavant et un travail de plaidoyer soutenu de l'OMCT et de sa partenaire,

## **LES ÉTATS PROFITENT DE LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME POUR RÉTABLIR LA TORTURE.**



→ Le surpeuplement extrême en détention est fréquent dans certains pays, comme ici aux Philippines.

© Eloisa Lopez



→ Mission au Niger avant le lancement du groupe de travail sur la migration.

© Erwan Rogard

la Commission des droits de l'Homme du Pakistan. Au Mexique, plusieurs autorités étatiques et organisations de la société civile ont rédigé, avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le premier Programme national de prévention et de sanction de la torture et d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Celui-ci vise à surveiller la mise en œuvre des recommandations du Comité et garantir que le Mexique apporte l'attention nécessaire à la grave fréquence de la torture sur son territoire.

**OMCT-Europe** est un autre centre solide de plaidoyer pour l'OMCT et son Réseau SOS-Torture. Les temps forts de 2019 incluent une résolution du Parlement européen sur le Guatemala – adoptée par une écrasante majorité en mars –, qui traduit en des termes forts une vive inquiétude face aux violations des droits humains commises par le gouvernement. L'OMCT a joué un rôle majeur dans la formulation et l'adoption de ce texte. Notre bureau à Bruxelles a aussi cherché à attirer l'attention sur la prévalence de graves violations des droits humains et de l'impunité au Mexique, notamment lors de la visite de partenaires mexicains en septembre. Parmi les moments marquants de cette mission, on peut citer un événement au Parlement européen et la commémoration publique du cinquième anniversaire de la disparition forcée de 43 étudiants à Ayotzinapa, crime qui n'a jamais été élucidé et dont les auteurs n'ont jamais été condamnés.

## UN CYCLE DE PEUR AU BANGLADESH

*Cycle of Fear*, rapport conjoint rédigé par l'OMCT et Odhikar, et publié en juillet, expose des informations sur le caractère profondément ancré de la torture et d'autres mauvais traitements en détention provisoire au Bangladesh. Il révèle aussi qu'une grande partie des agences chargées de l'application des lois, du secteur judiciaire et du grand public semble accepter ces pratiques comme une réalité inévitable, comme si une action résolue pour les contrer n'était pas une option. Sur les 123 cas documentés où les actes de torture ont entraîné la mort, presque aucun n'a fait l'objet d'une enquête. *Cycle of Fear* a bénéficié d'une large couverture médiatique et poussé la BBC à s'entretenir avec la Première ministre sur le sujet.

## FAIRE INTERVENIR LES MÉDIAS

Le soutien de l'opinion publique est essentiel quand on cherche à mettre fin à la torture, et les médias jouent un rôle crucial pour expliquer les enjeux à une grande partie de la population. Après avoir formé avec succès des journalistes russes et mexicains les précédentes années, ce qui a favorisé une forte couverture médiatique des examens du Comité contre la torture dans ces deux pays, l'OMCT a facilité la participation de 10 journalistes togolais – dont certains

travaillent sur les réseaux sociaux et en tant qu'influenceurs web – à l'examen du Togo par le Comité en juillet. La couverture médiatique des recommandations du CAT qui a suivi était impressionnante et a incité le Premier ministre à évoquer les conditions de détention déplorables en prison lors de la réunion hebdomadaire du Conseil des ministres.

## SAUVEGARDER LE SYSTÈME DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS

Un nombre croissant d'États remet en cause, affaiblit ou sape le système multilatéral de protection des droits humains, établi sur les décennies précédentes. En tant que membre d'une coalition d'organisations qui utilise les traités des Nations unies relatifs aux droits humains pour appuyer des réformes nationales et modifier les programmes politiques, nous renforçons notre réponse collective pour prévenir la destruction des mécanismes de protection des droits humains et établir de bonnes pratiques permettant à la société civile de se faire entendre. En juillet, nous faisons partie des promoteurs d'une réunion rassemblant 25 organisations locales et régionales, destinée à adopter une position commune sur les mesures nécessaires pour consolider la protection universelle en amont d'une discussion par les États en 2020. ■

**AU MOINS 1,3  
À 1,5 MILLION  
D'ENFANTS  
SONT PRIVÉS  
DE LIBERTÉ  
CHAQUE ANNÉE.**

# ENFANTS ET TORTURE : PROTÉGER LES PLUS VULNÉRABLES

→ Enfant avec  
un jouet rose,  
Philippines. © Raffy Lerma

12

*Enfermer un enfant n'est jamais dans son intérêt : la détention nuit à son développement, l'expose davantage au risque de subir des actes de torture et des mauvais traitements, compromet son droit à l'éducation et peut mettre en péril ses chances de s'intégrer dans la société. Pourtant, au moins 1,3 à 1,5 million d'enfants sont privés de liberté chaque année dans le monde, selon une étude réalisée en 2019 par les Nations unies et soutenue par l'OMCT, y compris dans les prisons, les centres de détention de migrants et diverses institutions. Environ un million d'autres enfants seraient détenus par la police. Parmi eux, ceux qui sont en conflit avec la loi viennent principalement de communautés pauvres et marginalisées. Les violences – dont la torture –, qui sont fréquentes dans un cadre de privation de liberté, ont de lourdes conséquences sur les enfants.*

Depuis 1993, l'OMCT œuvre à protéger ces enfants de la torture et d'autres formes de violence, en collaboration avec des organisations locales, généralement membres de son Réseau SOS-Torture. À cette fin, elles réalisent plusieurs actions, comme se rendre régulièrement dans les centres de détention de mineurs dans les pays prioritaires, mener un travail de plaidoyer auprès des autorités, offrir une assistance juridique, et proposer un soutien aux organes nationaux de surveillance.

## TEMPS FORTS DE NOS ACTIVITÉS POUR LA PROTECTION DES ENFANTS EN 2019

À la suite d'une mission de haut niveau au **Bénin**, nous avons soumis un rapport alternatif conjoint au Comité contre la torture. Un grand nombre de recommandations

de ce dernier sur les enfants privés de liberté reflétaient les inquiétudes exprimées dans notre rapport, et ont déjà entraîné quelques améliorations pour les enfants, notamment la rénovation du quartier qui leur est dédié à la prison de Cotonou.

**Au Togo**, nous avons fourni une assistance juridique qui a favorisé la libération de 28 enfants. Nous avons également proposé une assistance sociale et psychologique, et présenté un rapport alternatif au Comité, mettant en lumière les violations des droits des enfants en détention.

Les visites de suivi continues dans les prisons du **Brésil** ont révélé des violations généralisées des droits des enfants et donné lieu à des enquêtes internes et des licenciements. L'OMCT a formé des ONG au contrôle des lieux de détention, ce qui devrait permettre d'augmenter le nombre de visites et de mieux prévenir les violences.

Elle a aussi formé les Mécanismes nationaux de prévention, chargés de prévenir la torture en détention. Alors que le gouvernement entreprenait une campagne contre cet organe, mettant en péril son existence même, nous avons témoigné devant la Commission interaméricaine des droits de l'Homme et diffusé une vidéo, au Brésil et dans le monde, pour souligner l'ampleur de la torture infligée aux enfants détenus dans ce pays.

**En Uruguay**, un nouveau partenaire de l'OMCT disposant d'une longue expérience a commencé à se rendre dans les lieux de détention de mineurs, à identifier les cas individuels à traiter, et à organiser des réunions de plaidoyer avec les autorités pour améliorer la situation de ces jeunes.

**Aux Philippines**, l'OMCT a réalisé des activités conjointes avec ses partenaires locaux en faveur des enfants, telles que :

- documenter les homicides extrajudiciaires d'enfants lors de la « guerre contre la drogue » menée par le gouvernement, ainsi que 51 cas de torture concernant des enfants ;
- offrir une assistance juridique, qui a permis la libération de sept enfants ou leur réorientation vers des centres de réinsertion, ainsi qu'une aide sociale et psychologique ;
- créer des groupes de soutien pour les enfants victimes de torture et de mauvais traitements en détention ;



- s'opposer à la proposition du Congrès d'abaisser l'âge minimum de responsabilité pénale à 12, voire 9 ans;
- mener un plaidoyer international qui a contribué à l'adoption par le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, en juillet, une résolution appelant le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme à présenter un rapport sur l'impact de la « guerre contre la drogue » et les homicides extrajudiciaires qui en ont découlé.

**En Inde**, nous avons formé 30 avocats aux droits des enfants et à la lutte contre la torture, et appuyé la publication d'une étude pays de référence sur les enfants privés de liberté, qui servira à des fins de plaidoyer.

## RENDRE LES ENFANTS DÉTENUS VISIBLES

L'OMCT et plusieurs de ses membres du Réseau SOS-Torture ont contribué à des recherches internationales pendant deux ans, qui ont engendré la publication, en septembre, de l'inédite Étude mondiale des Nations unies sur les enfants privés de liberté. Le professeur Manfred Nowak a dirigé cette entreprise sans précédent, qui a inclus des consultations régionales impliquant la société civile, les universitaires, les autorités, les agences intergouvernementales et des mineurs précédemment détenus. Ce document présente les toutes premières estimations du nombre d'enfants privés de liberté, ce qui met sur le devant de la scène un grave problème de droits humains d'une ampleur mondiale.

## AUX PHILIPPINES, UN NOËL TRÈS SPÉCIAL

Chaque année aux Philippines, des milliers d'enfants en conflit avec la loi sont placés dans des « Maisons de l'espoir » (*Bahay Pag-asa* en tagalog), centres de détention de courte durée pour des jeunes qui attendent une décision de justice ou leur transfert vers un autre endroit. Il n'y a généralement aucun « espoir » car les conditions de détention sont souvent inhumaines et les enfants –

qui viennent de milieux extrêmement défavorisés – ne peuvent pas voir leurs proches, qui n'ont pas les moyens de payer les frais de transport. « Chaque année, certains de ces enfants s'enfuient la semaine avant Noël pour être chez eux avec leur famille. S'ils se font attraper, ils risquent la torture. Certains sont retrouvés morts », explique Rowena Legaspi du Centre des droits juridiques et du développement de l'enfant (CLRDC), membre du Réseau SOS-Torture.

À la demande de ce centre, nous avons payé les frais de transport des familles de 45 enfants détenus près de Manille, le 24 décembre. Partager un repas de fête avec leurs proches était un rare plaisir et un moyen de protéger les enfants d'autres mauvais traitements. Pour Joel\*, 14 ans, la visite de sa mère s'est révélée providentielle. Ce jeune garçon avait été arrêté trois mois plus tôt car il dormait dans la rue, et battu jusqu'à ce qu'il « avoue » consommer des stupéfiants. Il n'avait pas dit un mot depuis son arrivée à la « Maison de l'espoir ». Il s'est ouvert quand il a vu sa mère et lui a raconté les mauvais traitements subis depuis son arrestation. Le CLRDC a pu le faire libérer le lendemain. ■

*\*Prénoms modifiés.*



→ Pas moins de 250 personnes ont participé à notre soirée de collecte de fonds à Gland, le 12 mars. © Kelly de Geer



→ (avril) Lancement du groupe d'intervention judiciaire en Afrique.  
© Abalo Badjaliwa



→ (juillet) Publication de *Cycle of Fear*, rapport sur l'utilisation systématique de la torture au Bangladesh. (p. 11).

# 2019 EN UN COUP D'ŒIL

## FÉVRIER

Première réunion du Groupe de travail sur la torture et la lutte contre le terrorisme à Tunis (p. 10).

## MARS

Adoption d'une résolution sur le Guatemala par le Parlement européen (p. 11).

Mission d'observation du procès d'Oïoub Titiev en Tchétchénie, Russie (p. 17).

Soirée de collecte de fonds à Gland (p. 26).

Prix de l'OMCT remis à *Congo Lucha*, réalisé par Marlène Rabaud, lors du Festival du film et forum international sur les droits humains à Genève.

Réunion stratégique – organisée selon la règle de Chatham House – destinée à trouver des arguments communs pour légitimer le mouvement anti-torture et combattre l'espace décroissant et les lois et pratiques restrictives en lien avec le financement étranger d'ONG.

## AVRIL

Publication d'un rapport conjoint sur l'épidémie de torture au Mexique lors de l'examen de ce pays par le Comité contre la torture.

Lancement des Groupes d'intervention judiciaire à Lomé, Togo (pour l'Afrique) et au Chiapas, Mexique (pour l'Amérique latine) (p. 9).

## MAI

Première réunion du Groupe d'intervention judiciaire Asie à Manille, Philippines (p. 9).

Mission de plaidoyer et de formation au Brésil sur les conditions de détention des enfants (p. 12).

## JUIN

Ouverture d'un nouveau centre SANAD en Tunisie.

Vernissage de l'exposition photo *MENNA FINA* en Tunisie (p. 21).

→ (août)  
 Communicateurs  
 du Réseau SOS-  
 Torture scandant  
 « Cessez la torture,  
 ici et maintenant »  
 lors de l'atelier pour  
 communicateurs à  
 Genève. © Hannah  
 Snaith/OMCT



→ (juillet) Le groupe de  
 journalistes togolais en  
 visite à Genève durant la  
 session du Comité contre  
 la torture des Nations  
 Unies (p. 11). © Hannah  
 Snaith/OMCT



→ (décembre)  
 Lancement du groupe  
 de travail Migration  
 et torture à Lomé,  
 au Togo. © CACIT



## JUILLET

Adoption d'une  
 résolution sur les  
 Philippines par le  
 Conseil des droits  
 de l'Homme (p. 13).

Publication du  
 rapport *Their last  
 stand?* sur les  
 défenseurs des  
 droits humains  
 au Tadjikistan.

Publication  
 du rapport *Cycle  
 of Fear* sur le  
 recours systématique  
 à la torture au  
 Bangladesh (p. 11).

Mission  
 d'établissement des  
 faits sur la situation  
 des défenseurs  
 des droits humains  
 au Venezuela,  
 comprenant une  
 formation pour  
 ces militants.

Formation de  
 journalistes togolais  
 lors de la session  
 du Comité contre  
 la torture (p. 11).

## AOÛT

Atelier de deux jours  
 pour les spécialistes  
 de la communication  
 du Réseau à Genève  
 (voir ci-dessus).

## SEPTEMBRE

Procès remporté  
 par Xumek,  
 membre du Groupe  
 d'intervention  
 judiciaire Amérique  
 latine, à Mendoza,  
 Argentine (p. 7).

Publication de  
 l'Étude mondiale  
 des Nations unies  
 sur les enfants  
 privés de liberté,  
 à laquelle l'OMCT  
 a contribué (p. 13).

Mission conjointe  
 de plaider sur  
 le Mexique à  
 Bruxelles (p. 11).

Audition de  
 l'OMCT devant  
 la Commission  
 interaméricaine  
 des droits de  
 l'Homme sur la  
 torture au Brésil et  
 sur les violations  
 des droits humains  
 au Venezuela.

## OCTOBRE

Soutien aux  
 organes de justice  
 transitionnelle  
 en Colombie lors  
 d'une mission à  
 Genève (p. 18).

## NOVEMBRE

Participation  
 de l'OMCT à  
 une mission  
 internationale  
 d'observation sur  
 le recours excessif  
 à la force au Chili.

Deuxième réunion  
 du Groupe de travail  
 sur la torture et  
 la lutte contre le  
 terrorisme à Genève.

## DÉCEMBRE

Lancement  
 du rapport *Être S*  
 à Tunis (p. 10).

Campagne en ligne  
 « Ce que nous avons  
 réalisé » menée  
 par le Réseau  
 SOS-Torture.

Publication du  
 rapport *Chronique  
 d'une poursuite  
 annoncée* sur les  
 défenseurs des  
 droits humains  
 en Colombie.

Lancement du  
 Groupe de travail  
 Migration et Torture  
 en Afrique à Lomé,  
 Togo (p. 10).

**58** défenseurs des droits humains libérés à la suite d'une action de l'OMCT et d'organisations partenaires.

**282** interventions d'urgence en faveur de **628** militants et **52** ONG dans **62** pays.

Un soutien financier accordé à **39** militants et **8** ONG dans **19** pays.

# DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS : PROTEGER CEUX QUI SE METTENT EN DANGER

16

*Le travail en faveur des droits humains découle de l'incapacité des États à protéger nos droits fondamentaux communs, qu'il s'agisse de la liberté de parole, du droit de ne pas subir de torture, ou encore des droits à la santé ou à l'eau potable.*

*Dans bien des régions du monde, les gouvernements ne garantissent pas les droits de leurs citoyens, ou ils les attaquent activement. Les femmes et les hommes qui se donnent pour mission de dénoncer les violations et de porter la voix des victimes deviennent alors les ennemis des puissants – États, groupes armés et criminels, entreprises privées – et sont calomniés, harcelés, arrêtés arbitrairement, voire tués.*

En 2019, l'OMCT a continué d'être témoin d'une préoccupante détérioration de la situation de ces militants à travers le monde.

- Nous avons une fois de plus constaté une **augmentation des homicides signalés** de militants, surtout dans les zones rurales, imputables à des États puissants et des acteurs non étatiques. Nous avons aussi vu une **hausse du nombre d'arrestations arbitraires et de placements en détention, et la criminalisation** des défenseurs des droits humains sur tous les continents.

- L'une des difficultés les plus prononcées demeure la **pléthore de lois** adoptées par un nombre grandissant d'États en vue de **contrôler et limiter l'espace** dédié aux militants et à leurs organisations. Loin de l'« environnement propice » dont ces personnes sont censées jouir pour mener leur travail essentiel, cette tendance constitue un grave glissement vers un système de contrôle.

- Autre menace : les **discours virulents et toxiques**, qui s'attaquent notamment aux droits humains, à leurs défenseurs et aux ONG. On peut citer les exemples de l'Europe centrale et de l'Est et de l'ancienne Union soviétique, où les défenseurs des droits humains sont systématiquement discrédités et présentés comme une élite agissant grâce à un soutien étranger et appliquant un programme secret. Même dans les pays traditionnellement ouverts aux droits humains, ces discours toxiques ou virulents sur la sécurité nationale, la lutte contre le terrorisme ou les migrations créent un environnement qui dénigre les militants.

## UN SOUTIEN GLOBAL

L'OMCT est l'une des principales ONG internationales à veiller à ce que les défenseurs reçoivent protection et soutien où qu'ils soient et quel que soit leur domaine de travail. Cette stratégie globale implique

d'adresser des avertissements en amont, de mener un travail de prévention et de plaidoyer, de renforcer les capacités au niveau local, de garantir la sécurité physique et d'offrir une aide directe. Elle est appliquée depuis 1997 par le biais de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme, en collaboration avec la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH).

En 2015, à la suite d'un accroissement du nombre d'agressions et de la répression, l'OMCT – en partenariat avec 11 autres ONG internationales et régionales – a créé ProtectDefenders.eu, qui est aujourd'hui le plus important mécanisme mondial de protection et de soutien des défenseurs.

## PROTECTDEFENDERS.EU

Il s'agit d'un mécanisme mis en place par l'Union européenne pour les défenseurs des droits humains en danger, composé d'ONG locales et internationales. Sur les quatre organisations qui forment le Conseil d'administration du consortium, l'OMCT est la seule basée en Suisse.

**Le soutien de PD.EU dans la quatrième année du projet en chiffres :**

- 332 aides d'urgence accordées à 1 379 défenseurs des droits humains en danger dans 69 pays ;

**8** rapports pays publiés sur la situation des défenseurs des droits humains.

**5** ateliers stratégiques en faveur de **73** militants dans **15** pays.

Un triste record du monde : **un** défenseur des droits humains tué **tous les quatre** jours en Colombie.

**304** défenseurs des droits humains tués dans le monde en 2019.

**40 %** d'agressions visant des militants liées à leur travail en faveur de la terre, des peuples indigènes et des droits environnementaux.

→ Oïoub Titiev.  
© Odnoklassniki



- top 3 des pays en termes d'aides d'urgence : Syrie, Nicaragua et Soudan ;
- 171 programmes de réinstallation pour 292 personnes ;
- 49 aides accordées à des ONG et des groupes de militants locaux pour les aider à développer leur capacité opérationnelle ;
- 71 initiatives de formation et de renforcement des capacités pour plus de 1 221 défenseurs ;
- 57 % des militants bénéficiaires étaient des femmes.

#### **Oïoub Titiev, dernier défenseur à résister en Tchétchénie**

→ Voir ci-dessus

Le 21 juin, Oïoub Titiev est sorti d'une prison tchétchène, en Russie, à la faveur d'une libération conditionnelle après 17 mois derrière les barreaux. Il avait été condamné en mars à quatre ans sur la base d'accusations pénales infondées. L'OMCT a assisté au procès et publié une note d'observation dénonçant une parodie de justice, où le juge a refusé d'entendre les éléments de preuve qui disculpaient l'accusé.

En vérité, la branche tchétchène de *Memorial* – organisation de premier plan de défense des droits humains dirigée par Oïoub Titiev depuis 2009 – avait révélé des homicides

extrajudiciaires, des enlèvements, des actes de torture et des incendies volontaires punitifs en Tchétchénie. Une campagne de harcèlement sans fin menée par les autorités locales – qui a atteint son paroxysme avec le meurtre de Natalia Estemirova, prédécesseure d'Oïoub Titiev, en 2009 – a poussé la plupart du personnel de Memorial à s'exiler, à l'exception de son directeur, ancien professeur d'éducation physique tranquille et déterminé, dernier homme à résister. La police l'a arrêté en janvier 2018, après avoir placé une petite quantité de marijuana dans sa voiture.

L'OMCT faisait partie des organisations influentes de défense des droits humains qui ont milité pour faire libérer Oïoub Titiev, tandis que le Parlement européen, Dunja Mijatović – Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe – et deux Rapporteurs spéciaux des Nations unies ont également fait part de leur indignation, considérant le directeur du bureau tchétchène de *Memorial* comme un prisonnier d'opinion. Oïoub Titiev poursuit son travail depuis Moscou.

#### **Éthiopie : soutenir la lente réouverture de l'espace de la société civile**

L'un des effets positifs des changements politiques de 2018 en Éthiopie est l'adoption, en février 2019, d'une nouvelle loi sur les organisations de la société civile et l'ouverture des frontières aux défenseurs des droits

humains qui vivaient en exil depuis plus de 10 ans. Bien que des contraintes importantes demeurent, cette législation représente un progrès majeur sur une époque où les financements étrangers étaient limités à 10 % et où diverses lourdes restrictions avaient poussé bien des militants et organisations pour les droits humains à quitter le pays.

L'OMCT, qui effectuait depuis des années un travail de plaidoyer systématique en faveur des défenseurs éthiopiens, a mené une mission dans le pays en janvier pour déterminer la meilleure manière d'aider ses partenaires, considérablement affaiblis par des années de répression et d'exil. Il en a résulté la rédaction – en collaboration étroite avec l'Association pour les droits humains en Éthiopie – d'une synthèse conjointe sur la Loi relative aux OSC pour améliorer l'environnement de travail des ONG de défense des droits humains, qui comprenait des recommandations adressées aux autorités et à la communauté internationale. L'OMCT a également versé une subvention à l'Association, ce qui lui a permis de développer ses capacités, d'assurer ses activités en faveur des droits humains et de mieux documenter la situation de ces droits dans le pays. ■



→ La Commission-vérité et la Juridiction spéciale pour la paix, Colombie, sont venues à Genève en octobre pour auditionner des victimes dans la répression violente d'un parti politique, la Unión Patriótica. À la demande de la Commission et d'un membre du Réseau, l'OMCT a organisé une conférence de presse, qui a reçu une excellente couverture médiatique.  
© OMCT

# L'UNION FAIT LA FORCE : NOTRE RESEAU SOS-TORTURE GRANDIT

*En 2019, nous avons été fiers d'accueillir 10 nouveaux membres. Ceux-ci viennent de différentes régions du globe et ont en commun une forte expérience de la lutte mondiale contre la torture – en documentant les affaires, en cherchant à obtenir justice ou en aidant les victimes à commencer une nouvelle vie – et de la protection des défenseurs des droits humains et de l'espace civique. La plupart font également partie de nouveaux groupes de travail (pp. 8-10).*

18

## ARGENTINE

**Xumek** est l'organisation anti-torture la plus active de la région de Mendoza. Elle mène des actions en justice stratégiques au niveau national, régional et international. Elle compte des avocats qui ont remporté des affaires devenues internationalement célèbres, comme celle d'enfants sourds abusés par des prêtres à l'Institut Provolo, à Mendoza. Xumek est également derrière la récente condamnation de six gardiens de prison à de longues peines de réclusion pour actes de torture commis sur un détenu de 18 ans en 2010. L'OMCT a elle aussi apporté sa contribution au travers de son Fonds d'assistance aux victimes (p. 7).

## CHINE

**Le Réseau des défenseurs chinois des droits humains** est une coalition d'ONG chinoises et internationales qui se battent pour les droits humains en soutenant la société civile locale pour prévenir la torture, aider les victimes et amener les responsables à rendre des comptes. Bien qu'il soit persécuté en Chine, il est devenu un observateur clé et une source d'informations sur la torture et les mauvais traitements dans ce pays.

## HONGRIE

**Le Comité Helsinki hongrois** est la principale ONG de défense des droits humains en Hongrie. Il œuvre à protéger la dignité humaine et l'état de droit au travers d'actions en justice et de plaidoyer public, et offre une aide aux réfugiés, aux détenus et aux victimes de violences commises par des agents chargés de l'application des lois. Il collabore depuis longtemps avec l'OMCT, y compris son bureau européen, sur des affaires d'agressions visant des militants en Hongrie et pour que des mesures soient prises au niveau de l'UE.

## KIRGHIZISTAN

**La fondation publique Voice of Freedom (Golos Svobody)** travaille en faveur d'une réforme de la législation pénale, observe les procès et contrôle les lieux de privation de liberté, offre une véritable aide juridique aux victimes de torture et d'autres traitements cruels, inhumains et dégradants, et propose des services d'assistance psychologique et de réadaptation. Elle a récemment obtenu l'indemnisation de victimes de torture pour défaut d'enquête effective. C'est la première fois que les tribunaux kirghizes accordent une telle réparation sur la base d'une décision du Comité des droits de l'homme. Cette organisation fait aussi partie de la Coalition kirghize contre la torture.

## MEXIQUE

**Le Centre des droits humains de Paso del Norte** est l'acteur le plus influent en faveur des victimes de violations des droits humains dans la région de Chihuahua, État qui enregistre des niveaux de violence – y compris des actes de torture – très élevés. Il travaille avec les victimes et s'occupe principalement des cas de torture, y compris en leur offrant une assistance spécialisée et son expertise du Protocole d'Istanbul, et en menant des actions en justice.

**LA PLUPART DE  
NOS NOUVEAUX  
MEMBRES  
ONT REJOINT  
NOS GROUPES  
DE TRAVAIL.**

## MOYEN-ORIENT

**Le Centre du Golfe pour les droits humains** offre soutien et protection aux défenseurs des droits humains en publiant des appels urgents et des rapports, en réalisant un travail de campagne et de plaidoyer, en donnant des formations, et en documentant les violations des droits humains commises dans la région du Golfe et les pays voisins : Bahreïn, Koweït, Iran, Irak, Jordanie, Oman, Qatar, Arabie saoudite, Syrie, Émirats arabes unis et Yémen.

## MOLDAVIE

Créé en 2002, **Promo-Lex** propose une assistance juridique gratuite aux victimes d'atteintes à leurs droits humains, effectue des recherches et un suivi en matière de violations, et anime des formations aux droits humains et à la démocratie, y compris dans la région de Transnistrie.

## PÉROU

**La Commission des droits humains** travaille principalement sur la torture, les violences sexuelles faites aux femmes et aux filles, la justice transitionnelle et les droits des peuples indigènes. C'est l'une des forces motrices qui a conduit à la criminalisation de la torture au Pérou en 1998. Elle propose également une aide aux victimes et à leurs familles.

## RUSSIE

**Public Verdict Foundation** est la seule organisation de défense des droits humains du pays à offrir une aide juridique et psychologique et des informations aux victimes de torture et de mauvais traitements commis par des agents chargés de l'application des lois. Elle effectue aussi des recherches exhaustives sur le sujet en vue d'obtenir protection et réparation pour les victimes.

## TURQUIE

**L'Association des droits humains** est la plus vieille et la plus importante organisation de défense des droits humains du pays. Elle œuvre à protéger et promouvoir les droits humains et les libertés, et collabore étroitement avec l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme, fruit d'un partenariat entre l'OMCT et la FIDH. ■



The New York Times

THE LANCET



O GLOBO



→ Interview télévisée sur *Deutsche Welle News Asia* avec Stella Anastasia de l'OMCT, sur le rapport *Cycle of Fear* et la torture au Bangladesh. ©OMCT

→ Interview avec une victime de la répression violente contre le parti politique Unión Patriótica, en Colombie. ©OMCT



# DANS LES MÉDIAS

*En 2019, le travail de l'OMCT a été mentionné par au moins 94 médias dans plus de 30 pays d'Afrique, d'Amérique, d'Asie, d'Europe et du Moyen-Orient et Afrique du Nord, dans plusieurs langues. Voici un aperçu de quelques articles sur le travail de l'Organisation et des membres de son réseau, qui sont au cœur des efforts internationaux pour mettre fin à la torture.*

## MONDE

**« La torture nécessite tout un appareil d'État qui investit dans la recherche, la réflexion, la transmission. »** Gerald Staberock, secrétaire général de l'OMCT, *Motherboard France*, février 2019.

## MEXIQUE

**« Nous attendons de l'État mexicain, et plus particulièrement du nouveau gouvernement, qu'il montre son engagement ferme à éradiquer totalement la torture et à offrir réparation aux milliers de victimes dans le pays. »** Helena Solà Martín, Conseillère aux droits humains, *Pie de Pagina*, Mexique, février 2019.

## AFRIQUE

**« Nous sommes aussi ici en tant qu'observateurs, pour veiller à ce que les promesses des États en matière de respect des droits humains deviennent une réalité. »** Isidore Ngueuleu, Conseiller aux droits humains, *BBC World News Africa*, avril 2019.

## RUSSIE

**« La condamnation et la détention d'Oïoub [Titiev] étaient vraiment un signal fort pour décourager l'ensemble des**

**défenseurs en Tchétchénie de continuer leur travail. »** Delphine Reculeau, Directrice du programme Défenseurs des droits humains, *Radio France Internationale*, juin 2019.

## BANGLADESH

**« Des formes extrêmes de violence physique ont été infligées aux détenus, a indiqué l'organisation, en citant des exemples tels que des balles tirées dans les jambes ou les genoux, des os brisés, des trous percés dans les bras et les jambes, ainsi que le viol et les violences psychologiques, y compris des simulacres d'exécution et des menaces de mort. »** *New York Times*, juillet 2019, sur le rapport *Cycle of Fear*.

## MONDE

**« Nicole Bürli, conseillère aux droits humains de l'Organisation mondiale contre la torture, a expliqué au Lancet que bien que les États promulguent souvent des lois et fassent semblant de s'intéresser au problème, ils ne font presque rien pour mettre en œuvre des politiques efficaces contre l'esclavage : « Le plus souvent, les victimes n'ont accès à aucune voie de recours ou mesure de réparation. »** *The Lancet*, septembre 2019.



→ L'équipe de l'OMCT Tunisie a pédalé au travers de la capitale durant « VELOrution », pour marquer la Journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture, le 26 juin.  
© Gabriele Reiter/OMCT



→ Pour marquer la Journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture, le 26 juin, nous avons lancé une campagne sur les médias sociaux incluant un sondage et une animation avec cinq faits sur la torture.

# UNE VOIX MONDIALE POUR METTRE FIN À LA TORTURE

*De festivals du cinéma aux événements de rue, en passant par l'élaboration de nouvelles stratégies de communication avec le Réseau et des campagnes en ligne, 2019 fut une année où nous avons été vus et entendus par des publics divers. Nous vous invitons à jeter un coup d'œil aux illustrations de ces temps forts.*

20



→ L'OMCT est descendue dans les rues pour la Marche des femmes de Genève, en juin. © omct



→ Comme chaque année, à la suite d'une initiative de récolter des livres auprès du public, lancée par Lina et Sadok Ben Mhenni, l'OMCT Tunisie a distribué des milliers de livres à huit prisons et à un centre pour la rééducation des mineurs dans différentes parties du pays. D'autres initiatives ont concerné la formation de bibliothécaires et la création d'une nouvelle bibliothèque à la prison de Gabès. © Gabriele Reiter/OMCT

→ Pour la cinquième fois, l'OMCT Tunisie et le General Committee for Prisons and Reeducation (GCPR) ont mis le Festival du film de Carthage à la portée de 8 000 détenus dans six prisons et un centre pour la rééducation des mineurs. Le festival est l'occasion de mettre en contact le monde extérieur avec celui de derrière les barreaux, car les metteurs en scène et les acteurs interagissent directement avec les détenus et le personnel de prison durant des débats. © Augustin Le Gall

→ L'exposition photo « *Menna Fina* » (« Entre nous »), à Tunis et à Kasserine, a été créée par des jeunes militants et photographes amateurs qui ont travaillé avec des survivants de la torture dans leur communauté pour partager les nombreuses histoires derrière la violence étatique. Avec le soutien de l'OMCT Tunisie, ce fut une contribution à un important échange entre générations, qui a permis à un public plus large de prendre conscience des effets de la torture sur la société tunisienne. © Gabriele Reiter/OMCT



→ Événement public à Bruxelles (Belgique) en septembre, commémorant le 5<sup>e</sup> anniversaire de la disparition forcée de 43 étudiants au Mexique. © Miguel Martin Zumalacárregui/OMCT Europe



→ Le prix de l'OMCT au Festival du film des droits humains de Genève, en mars, a été décerné à *Congo Lucha*, un documentaire émouvant sur de jeunes militants prodémocratique en République démocratique du Congo, réalisé par Marlène Rabaud. © Iolanda Jaquemet/OMCT

# NOS DONATEURS EN 2019

22

## DONATEURS INSTITUTIONNELS

### FONDACTIONS ET AUTRES PARTENAIRES

Brot für die Welt  
National Endowment for Democracy  
Oak Foundation  
Open Society Foundations  
Fondation de bienfaisance du Groupe Pictet  
The Sigrid Rausing Trust

### GOUVERNEMENTS ET AMBASSADES

Danemark  
Finlande  
Irlande  
Liechtenstein  
Suisse  
Pays-Bas  
États-Unis d'Amérique

### ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET INTERGOUVERNEMENTALES

Commission européenne  
Fonds de contributions volontaires des Nations unies pour les victimes de la torture  
Fonds spécial du Protocole facultatif à la Convention contre la torture (Nations unies)

### SUBVENTIONS LOCALES (CANTONS, VILLES ET COMMUNES SUISSES)

Commune de Plan-les-Ouates  
République et Canton de Genève  
Ville de Genève

## DONATEURS PRIVÉS

Le travail de l'OMCT est en grande partie rendu possible par les subventions reçues de bailleurs institutionnels, pour des projets spécifiques. Cependant, l'OMCT a la chance d'avoir toujours été également soutenue par des donateurs privés qui partagent sa vision d'un monde sans torture. Ce soutien est vital, car il accroît la capacité de l'OMCT et des membres de son réseau à réagir lors de situations de crise à travers le monde.

### LES DONS PRIVÉS À L'OMCT SERVENT PRINCIPALEMENT À :

- accompagner les victimes de torture pour qu'elles puissent guérir de leurs blessures, réclamer justice, retrouver leur dignité et reconstruire leur vie;
- contrôler les lieux de détention où des enfants sont privés de leur liberté, pour les protéger de tout traitement inhumain;
- réagir rapidement aux crises et aux demandes urgentes d'organisations de lutte contre la torture;
- enquêter sur des violations et mener de nouvelles recherches sur les personnes les plus exposées à la torture (femmes, enfants, minorités, réfugiés, etc.);
- protéger les défenseurs des droits humains et leurs organisations à travers le globe, en facilitant la poursuite de leur travail contre la torture et en faveur d'autres droits humains.

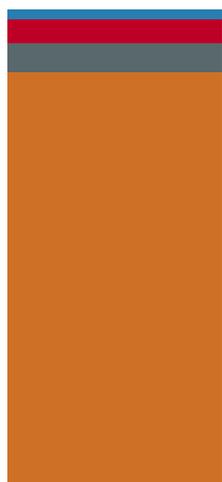
# SITUATION FINANCIÈRE

Au niveau financier, la bonne tendance observée ces dernières années se confirme en 2019 avec une croissance légère mais continue des subventions et donations reçues. Cette tendance pourrait toutefois évoluer dans les années à venir, car plusieurs bailleurs importants ont annoncé une réallocation de leurs contributions, hors du domaine des droits humains.

De plus, la majorité des financements de l'organisation demeure liée à des projets spécifiques et porte sur des courtes durées (généralement de un à trois ans). L'OMCT poursuit ainsi ses efforts pour diversifier ses financements et lever des fonds non restreints, afin de gagner en flexibilité pour mieux faire face aux situations d'urgence, ainsi que pour assurer la stabilité sur le long terme des actions menées sur le terrain.

Les comptes complets audités de l'OMCT peuvent être consultés sur son site ([www.omct.org](http://www.omct.org)). ■

## RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR CATÉGORIE



Recherche de fonds  
2 %

Administration  
5 %

Communication  
6 %

Programmes  
87 %

## RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR PROGRAMME



OMCT Europe  
1 %

Protection  
des enfants  
6 %

Défenseurs  
des droits humains  
19 %

OMCT Tunisie  
21 %

Mobilisation  
du Réseau  
SOS-Torture  
23 %

Convention  
contre la torture  
30 %

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019 - CHF

### ANNÉE 2019

RECETTES		4 458 895,13
Protection des enfants	212 652,27	
Défenseurs des droits humains	686 054,61	
Convention contre la torture	796 170,75	
Mobilisation du Réseau SOS-Torture	858 386,29	
OMCT Tunisie	795 897,35	
<b>TOTAL PROGRAMMES</b>	<b>3 349 161,27</b>	
Communication	247 095,79	
Subventions fédérales, cantonales, communales	18 600,00	
Autres subventions gouvernementales	369 037,58	
Subventions de fondations	352 980,70	
Dons privés	106 662,29	
Autres produits	15 357,50	
<b>TOTAL INSTITUTIONNEL</b>	<b>1 109 733,86</b>	

DÉPENSES		4 430 709,24
Protection des enfants	233 675,36	
Défenseurs des droits humains	724 284,79	
Convention contre la torture	1 160 451,79	
Mobilisation du Réseau SOS-Torture	882 284,53	
OMCT Tunisie	810 380,68	
OMCT Europe	41 030,53	
<b>TOTAL PROGRAMMES</b>	<b>3 852 107,68</b>	
Recherche de fonds	103 857,13	
Communication	276 817,57	
Administration	197 926,86	
<b>TOTAL INSTITUTIONNEL</b>	<b>578 601,56</b>	

BÉNÉFICE BRUT		28 185,89
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		<b>26 452,25</b>
Charges financières	5 166,25	
Différence de change	21 286,00	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>759,40</b>
Produits financiers	759,40	

RÉSULTAT ANNUEL (avant variation du capital des fonds)		2 493,04
<b>VARIATION DU CAPITAL DES FONDS</b>		<b>14 017,90</b>
<b>RÉSULTAT ANNUEL (avant allocation au capital de l'organisation)</b>		<b>-11 524,86</b>
<b>ALLOCATION (UTILISATION) DU CAPITAL LIBRE</b>		<b>-11 524,86</b>



→ L'équipe de l'OMCT participe à une activité ludique durant une retraite, en août. © Gabriele Reiter/OMCT Tunisia

# GOUVERNANCE

24

## CONSEIL EXÉCUTIF

### Présidente

Hina Jilani/Pakistan

### Vice-présidents

Dick Marty / Suisse

Mokhtar Trifi/Tunisie

### Trésorier

Anthony Travis/Royaume-Uni

Olivier Peter (depuis février)/Suisse

### Membres

Yves Berthelot/France

Aminata Dieye/Sénégal

Samwel Mohochi/ Kenya

Jahel Quiroga Carrillo / Colombie

Olga Sadovskaya / Fédération de Russie

Claudia Samayoa / Guatemala

Henri Tiphagne / Inde

Peter Zangl/Allemagne

## OMCT EUROPE - CONSEIL EXÉCUTIF

### Président

Pierre Galand/Belgique

### Membres

Yves Berthelot/France

Menotti Bottazzi / France

Christophe Pettiti / France

Lisa Frauke Seidensticker / Allemagne

Gerald Staberock / Suisse

Peter Zangl/Allemagne

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### Afrique

André Afanou/ Togo

Innocent Chukwuma/ Nigeria

Oumar Diallo/Sénégal

Aminata Dieye/Sénégal

Justine Masika Bihamba/République

démocratique du Congo

Boubacar Messaoud/Mauritanie

Samwel Mohochi/ Kenya

Armel Niyongere/ Burundi

### Amériques

Ernesto Alayza / Pérou

Luis Arriaga/Mexique

Stephanie Brewer / Mexique

Alberto L. Gomez Zuluaga / Colombie

Theresa Harris / États-Unis d'Amérique

Celia Medrano Amador / Salvador

Luis Pedernera / Uruguay

Jahel Quiroga Carrillo / Colombie

Claudia Samayoa / Guatemala

### Asie

Nigina Bakhrieva / Tadjikistan

Vrinda Grover / Inde

Hina Jilani / Pakistan

Adilur Rahman Khan / Bangladesh

Osamu Shiraishi / Japon

Henri Tiphagne / Inde

Rose Trajano / Philippines

Renee Xia / Chine

Leyla Yunus/Azerbaïdjan

### Europe

Yves Berthelot/France

Panayote Dimitras/Grèce

Dick Marty / Suisse

Olivier Peter/Suisse

Olga Sadovskaya/Fédération de Russie

Anthony Travis/Royaume-Uni

Peter Zangl/Allemagne

### Moyen-Orient et Afrique du Nord

George Abu Al-Zulof / Palestine

Georges Assaf/Liban

Abdel-ilah Benabdeslam / Maroc

Nassera Dutour / Algérie

Hadi Ghaemi / Iran

Karim Saber / Égypte

Mokhtar Trifi/Tunisie

# ÉQUIPE

## GENÈVE

### DIRECTION

Gerald Staberock, Secrétaire général

### PROGRAMMES

#### Convention contre la torture

Carin Benninger-Budel, Directrice de programme

Nicole Bürli, Conseillère aux droits humains (Europe & Asie)

Teresa Fernandez Paredes, Conseillère aux droits humains (Amérique latine)

Isidore Ngueuleu, Conseiller aux droits humains (Afrique)

Helena Solà Martín, Conseillère aux droits humains (Amérique latine)

#### Défenseurs des droits humains

Delphine Reculeau, Directrice de programme

#### Protection des enfants contre la torture

Carolina Casotti Duque de Barbara, Coordinatrice de programme

Laure Elmaleh, Conseillère aux droits humains

#### Assistance aux victimes et Mobilisation du réseau

Stella Anastasia, Conseillère en droits humains et Coordinatrice du réseau

### COMMUNICATIONS

Iolanda Jaquemmet, Directrice des communications

Laura Parisotto, Chargée de projet

Hannah Snaith, Chargée des communications numériques et des campagnes

### INSTITUTIONNEL

#### Relations avec les donateurs

Radoš Piletić, Directeur du développement institutionnel

#### Finances et Administration

Yannis Gerassimidis, Directeur de la conformité

Marc Aebersold, Comptable

Halima Dekhissi, Chargée de l'administration

Amélie Höllmüller, Chargée de projet

## STAGIAIRES ET BÉNÉVOLES

L'OMCT tient à remercier toutes et tous les stagiaires et bénévoles pour leur généreuse contribution en 2019, pour le temps investi, leur énergie, leur créativité et leur bonne humeur.

Emanuela Abe, Marie-Joseph Adai, Yasmine Ayari, Fakhri El Feituri, Lauriane Fivaz, Rita Franceschet, Amélie Höllmüller, Maria Lesire-Schweitzer, Maud Marchand, Quentin Markarian, Jana Martinkova, Lise Reymond, Katherine Tomaszewski, Dania Vastolo.

## BRUXELLES

### DIRECTION

Miguel Martín Zumalacárregui, Directeur du bureau

### PROGRAMMES

#### Défenseurs des droits humains

Marta Gionco, Conseillère en droits humains

Camille Henry, Conseillère en droits humains

Roemer Lemaître, Conseiller principal en droits humains (Europe et CEI)

Mushegh Yekmalyan, Conseiller principal en droits humains (Europe et Asie centrale)

## TUNIS

### DIRECTION

Gabriele Reiter, Directrice

Samia Fraouis, Cheffe des opérations

Hélène Legeay, Directrice juridique

Mohamed Taraoui, Responsable des finances et de l'administration

Jihène Hosni, Responsable des finances et de l'administration (depuis décembre)

### PROGRAMMES

#### Réformes institutionnelles

Youad Ben Rejeb, Coordinatrice du programme INPT

Sana Bouazaouache, Coordinatrice du programme INPT

Amen Allah Lassoued, Chargé du programme INPT

Mohamed Mzem, Conseiller juridique

#### Plaidoyer et sensibilisation

Achref Afi, Conseiller juridique

Oussama Bouagila, Conseiller en plaidoyer

Camille Henry, Coordinatrice du plaidoyer

#### Assistance directe SANAD

Najla Talbi, Directrice du programme

Zied Abidi, Directeur adjoint du programme

Inès Lamloun, Coordinatrice de la plateforme juridique de SANAD

Naima Jelassi, Coordinatrice de la plateforme sociale

Sara Attafi, Coordinatrice juridique SANAD Kef

Sabrina Gatri, Coordinatrice sociale

SANAD Kef

Loubeba Chalbi, Coordinatrice juridique

SANAD Sfax

Afef Chokri, Coordinatrice

sociale, SANAD Sidi Bouzid

### INSTITUTIONNEL

Marwa Sfar, Assistance des finances

Safa Echioui, Chargée de logistique

et de communication

Mohamed Messaoudi, Assistant de logistique et d'administration

Altat Hafsaoui, Assistant des ressources humaines

Seifeddine Zouari, Chargé de logistique,

d'administration et d'informatique, SANAD Kef

Achref Bouazizi, Chargé d'administration

et de logistique, SANAD Sidi Bouzid

→ L'équipe de l'OMCT en Tunisie lors de l'inauguration du nouveau bureau de Tunisie, en décembre.

© OMCT Tunisia





→ Hervé Devolder (à gauche) jouait le rôle du psychiatre dans *Le cas Martin Piche*, qu'il a également mis en scène, tandis que Jacques Mougenot jouait le très étrange M. Piche, dans la pièce dont il est l'auteur. David Poeuf (absent de la photo) remplissait le rôle de régisseur © Kelly de Geer

→ Dick Marty, vice-président de l'OMCT, a évoqué le besoin impérieux de lutter contre la torture, crime qui peut sembler loin en Suisse, mais qui touche un grand nombre de personnes dans toutes les régions du monde © Kelly de Geer

# UNE SOIRÉE MÉMORABLE : LE SOUTIEN REMARQUABLE DE NOS BIENFAITEURS

26

*Pas moins de 250 personnes sont venues à notre soirée de collecte de fonds le 12 mars 2019, au Théâtre du Grand-Champ à Gland, à environ 30 kilomètres de Genève. La foule enthousiaste a assisté à la pièce *Le cas Martin Piche*, comédie hilarante, et a échangé avec les membres du personnel de l'OMCT sur nos projets actuels et futurs.*

Cet événement fut un franc succès qui nous a permis de récolter 50 000 francs suisses pour notre travail, notamment l'assistance aux victimes de torture.

À la générosité des participants et des donateurs a fait écho celle des artistes Hervé Devolder, Jacques Mougenot et David Poeuf, qui ont accepté de jouer gratuitement une création précédemment bien accueillie à Avignon et Paris. Citons aussi la générosité de notre Comité de soutien, sans qui cette rencontre n'aurait tout simplement pas eu lieu. Sous la présidence d'Isabelle de Montpellier, les membres du Comité ont consacré beaucoup de temps, d'énergie et d'enthousiasme pour rendre cette soirée théâtre mémorable. Nous leur sommes profondément reconnaissants pour leur aide indispensable à notre travail pour mettre fin à la torture. ■



→ Le Comité de soutien de l'OMCT, de gauche à droite : Catherine Fauchier Magnan, Mariolina Marriotti, Isabelle de Montpellier (présidente), Anne de Rham, Françoise Gounod, Sophie Dubois, Regina Hugi-Jendt, Yannis Gerassimidis (OMCT), Sylvie van Berchem, Gerald Staberock (OMCT). N'apparaissent pas sur la photo : Dominique Brustlein-Bobst, Catherine Haccius, Sophie de Laguiche, Julien Lüchinger et Ariane Mandosse © Kelly de Geer

## **DROITS D'AUTEUR**

Organisation mondiale  
contre la torture (OMCT) – 2019

## **GRAPHISME**

Fanny Lanz & Julie Bayard  
[www.graphica.fr](http://www.graphica.fr)

## **COUVERTURE**

→ Agadez (Niger), octobre 2019 : Boubacar est un Gambien de 39 ans qui travaillait dans un hôtel touristique qui a fermé. Après deux ans passés sur les routes d'Afrique de l'Ouest – entre la Gambie, le Sénégal, la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso et le Niger – en quête d'une vie meilleure, il attendait depuis trois mois à Agadez l'occasion de rejoindre l'Europe en passant par la Libye. © Erwan Rogard

© Tous droits réservés. L'OMCT détient les droits d'auteur pour ce rapport annuel. Des éléments peuvent être reproduits à des fins éducatives, notamment de formation et de recherche, et pour les activités liées aux programmes, sous réserve d'accord préalable de l'OMCT. Pour citer, utiliser, reproduire ou traduire des éléments de ce rapport, une permission écrite doit être obtenue afin de lever les droits en écrivant à [omct@omct.org](mailto:omct@omct.org).

# CHAQUE DON COMPTE. MERC POUR VOTRE CONFIANCE.

*Grâce à votre généreux soutien en 2019, l'OMCT et ses partenaires ont pu aider et protéger les personnes les plus vulnérables face à la torture. Nous vous remercions pour votre engagement et pour votre confiance, qui nous ont permis d'agir dans des douzaines de pays en Afrique, en Amérique latine, en Asie, en Europe ainsi qu'au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Si vous souhaitez soutenir l'OMCT, vous pouvez envisager un don occasionnel ou un don mensuel.*

## **SUR UNE ANNÉE, LES DONN MENSUELS NOUS PERMETTENT DE...**

### **10.- CHF**

Mettre en place des visites régulières de prisons pour enfants pendant un mois (Philippines 2018).

### **25.- CHF**

Fournir une assistance sociale d'une année à une victime de la torture et sa famille (Congo 2015).

### **50.- CHF**

Former deux avocats pour la défense d'enfants victimes de torture et de mauvais traitements (Inde 2019).

### **100.- CHF**

Mettre en sécurité un défenseur des droits humains et sa famille, menacés de mort, et l'aider à poursuivre son travail en exil (Honduras 2017).

## **SECRETARIAT INTERNATIONAL DE L'OMCT**

Genève, Suisse  
Tél : + 41 22 809 49 39  
omct@omct.org  
www.omct.org

## **OMCT EUROPE**

Bruxelles, Belgique  
Tél : + 32 2 218 37 19  
omcteuropa@omct.org  
www.omct.org

## **BUREAU DE L'OMCT EN TUNISIE**

Tunis, Tunisie  
Tél : + 216 71 791 115  
omct-tun@omct.org  
www.omct-tunisie.org

 @OMCT  
 @omctorg  
 OMCT – World  
Organisation  
Against Torture